ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

École primaire
Adresse : 1 rue du Château
68118 Hirtzbach

Compte-rendu du Conseil d'école
du mardi 4 novembre 2025

Présents :
- Enseignants : Mmes Raphaëlle Bron, Cathy Grimont, Nathalie Philippe, Liv-Agnès Raossanaly, Melody Stoesser, Mélissa Wira
- Directrice de l'école : Mme Philippe Nathalie
- Représentants des parents d'élèves - titulaires : Mmes Golfier Annette, Federspiel Marion, Mignot Véronique, Schmitt Virginie - suppléante : Moser Charline
- Représentant la Commune : Mme Bigler Josiane
- Absente excusée : Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Vidal-Olivier Céline.

1. Résultats des élections

Modalités de vote : exclusivement par correspondance.
Nombre d'inscrits : 171 Nombre de votants : 121
Nombre de votes nuls ou blancs : 40 Nombre de suffrages exprimés : 81
Taux de participation : 70,76 %
Titulaires : Brunori Florian, Golfier Annette, Federspiel Marion, Mignot Véronique, Schmitt Virginie
Suppléantes : Loos Julien, Schlienger Mathilde, Moser Charline, Ribier Mélanie

2. Effectifs

L'école compte 116 élèves, 45 en maternelle et 71 en élémentaire.

PS : 9	**MS** : 12	21 élèves
GS : 14	**CP :** 10	24 élèves
CP : 5	**CE1** : 18	23 élèves
CE 2 : 15	**CM1** : 9	24 élèves
CM 1 : 5	**CM 2** : 19	24 élèves

- 6 enseignantes
- 1 ATSEM par classe en maternelle
- 2 AESH accompagnent des élèves en situation de handicap en élémentaire.

3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement type départemental qui s'applique dans toutes les écoles.
De petites modifications ont été apportées au règlement, dans les parties :
- Admission et inscription : Tout enfant âgé de trois ans au 31 décembre de l'année civile en cours est accueilli à l'école maternelle. Les élèves inscrits en petite section peuvent, sur demande écrite des parents ou responsables légaux, bénéficier d'un aménagement du temps de présence à l'école, limité à la scolarisation le matin uniquement, durant la période 1. Une tolérance pourra être accordée pour la période 2, selon la situation de l'enfant. À partir de la période 3, la fréquentation à temps complet devient obligatoire pour le reste de l'année scolaire.
- Horaires : Des activités pédagogiques complémentaires (APC) sont organisées le lundi et le jeudi de 16h à 17h ou de soutien le mardi de 16h à 17h. Elles sont organisées pour des groupes restreints d'élèves sur proposition individuelle des enseignantes et autorisation des parents.

Un point important a été rappelé :
- Contenu des enseignements : Les élèves sont tenus de participer à l'ensemble des activités scolaires sans conditions. Leurs responsables ne peuvent invoquer une conviction religieuse ou politique ou toute autre raison pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.
Des remontées à l'Inspection de la circonscription sont faites en cas de non respect.

Le conseil d'école a approuvé le règlement de l'école.
Il est disponible et téléchargeable en ligne sur klassly.

4. Réflexion sur un changement des horaires de classe

Au cours de l'année scolaire précédente, la possibilité d'un décalage des horaires entre les classes maternelles et élémentaires a été évoquée mais non finalisé. L'objectif serait de permettre aux parents de récupérer leurs enfants, sans que les élèves de l'élémentaire aient à attendre pendant que leurs parents récupèrent leurs plus jeunes enfants en maternelle.
Les différents partenaires concernés — enseignantes, représentants de la commune et responsables du périscolaire — seront associés à la définition d'horaires compatibles avec le bon fonctionnement de l'école et du périscolaire tout en respectant la sécurité et le confort des élèves.
Les solutions envisagées seront proposées aux familles dans le cadre d'un sondage pour recueillir leur avis sur l'opportunité de ce changement. Une décision sera prise suite à cette consultation.

5. Vie scolaire : bilans et projets

Bilans

Semaine du goût :

Classe PS/MS : Travail des saveurs sucrées et salées avec des réalisations culinaires.
Classe GS/CP : Travail sur les 5 sens et plus particulièrement le goût. L'enseignante de la classe remercie la famille Hell pour la mise à disposition de différentes pommes goûtées par les élèves. Un projet pourra être envisagé l'année prochaine en lien avec les pommes et les vergers communaux (ramassage et pressage de pommes).
Classes élémentaires : la classe CM a engagé une démarche scientifique sur le goût des aliments. Les conclusions de ce travail ont été présentées aux deux autres classes élémentaires en testant des aliments dans différentes conditions.
Randonnées : Les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE2/ CM1 participent à un projet commun consistant à organiser une randonnée chaque dernier vendredi après-midi du mois, de septembre à juin. La difficulté des randonnées augmentera progressivement au fil de l'année, en allongeant leur durée et en les adaptant au niveau des classes concernées.

Projets :

Projet d'école : L'année dernière, le réseau d'école (RPI Illtal Bettendorf Ruederbach, RPI Riespach, Felldbach, Bisel, Ecoles primaires d'Hirsingue, d'Heimersdorf et d'Hirtzbach) a réalisé un travail de réflexion pour adapter le projet d'école aux besoins repérés. Après cette première phase d'évaluation, les écoles concernées vont continuer le travail engagé pour définir des actions qui répondent aux priorités fixées. Ce projet sera mis en place à la rentrée 2026.

Les objectifs de l'école retenus pour cette année sont les suivants :

Objectif : METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL

Action : Assister aux spectacles

- Planète Mômes **:** Le 27 janvier à l'école, un spectacle sur le thème des 5 sens pour les classes de cycle 1 et 2 et sur le thème des différents types d'arts au cycle 3 sera présenté aux élèves à l'école.
- Spectacle de la troupe de théâtre junior de la MJC : Vendredi 10 avril au foyer Saint-Maurice.
- Spectacle des trois Chardons : classes de cycles 1 et 2 – « Petite Indienne » le 12 juin le matin.

Action : Effectuer une semaine « classe cinéma » : Toutes les classes de l'école participeront à une classe cinéma avec des professionnels de l'association ACA (association culturelle et artistique). Le but est de découvrir le monde télévisuel et le monde de l'image, de passer du statut de spectateur au statut d'acteur.
A la fin du projet, les parents auront accès aux scènes tournées.
Le projet se déroulera du 1er au 19 juin 2026 (1 semaine par classe) avec un travail préparatoire effectué dans les classes en amont.
Le coût du projet se monte à 6400 euros (1280 €/classe). L'école envisage de demander le soutien financier à l'association Wagg'Hirtz et à la commune en plus de la participation de la coopérative scolaire.

Objectif : SE CONNAITRE et BIEN VIVRE AVEC LES AUTRES

Dans le cadre du programme EVAR (Education à la vie affective et relationnelle) mis en place à la rentrée 2025, un cycle de trois séances va être travaillé dans les classes en fonction de l'âge des enfants : au cycle 1, se connaître, vivre et grandir avec son corps ; au cycle 2, comprendre la diversité des émotions et des sentiments, les siens et ceux des autres et repérer les stéréotypes filles/garçons ; au cycle 3, apprendre à repérer et se protéger des situations de harcèlement (à partir d'une lecture suivie).

Objectif : DEVELOPPER DES DEFIS SCIENTIFIQUES

Cycle 3 : La classe de CM1/CM2 est inscrite au projet « les savanturiers » : Elle va réaliser 3 défis à résoudre au cours de l'année. Ces défis permettent de réaliser des expériences scientifiques nécessitant la mise en œuvre d'une démarche dont les élèves garderont la trace.

Autres projets

• Marché de l'avent : L'école tiendra un stand au marché de l'avent organisé par l'association Wagg'Hirtz le 22 novembre. Les parents seront sollicités pour réaliser des petits gâteaux de Noël et participer pour tenir le stand. Les élèves réaliseront des préparations à manger.

Projets en lien avec la commune :

• Conseil municipal des enfants (CME) **:** Le CME proposera le ramassage de « boites de Noël » pour les familles défavorisées en partenariat avec l'armée du Salut au cours du mois de novembre.
• Goûter de Saint Nicolas **:** La commune offrira un goûter de Saint-Nicolas aux élèves de l'école le vendredi 5 décembre le matin.
• Fête des ainés : Tous les élèves réaliseront des cartes de Noël pour les personnes âgées du village et présenteront des chants lors de la fête des ainés le samedi 13 décembre 2025.

6. Budget

L'école est financée par la commune pour le fonctionnement, les investissements et les projets de classe.
La coopérative scolaire complète le financement des projets de classes par le biais de l'OCCE.
L'association Wagg'Hirtz participe de manière importante aux financements des projets de classe en fonctions des demandes formulées par l'équipe pédagogique.

BUDGET DE LA COMMUNE 2025 :

• Budget fonctionnement : Bilan non réalisé à ce jour.
• Budget d'investissement : 2000 € - équipement et matériel pédagogique
• Financement de l'activité natation : 2270 € (transport et intervention pour l'enseignement d'un maitre nageur)
• Financement des projets et sorties : 5075 € - Maison de la Nature et bus
• Livres de Noël offerts aux enfants : 1100 €
• Intervention d'une artiste pour la réalisation de la fresque sous le préau

BUDGET DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE : Bilan de l'année écoulée – 2024/2025

Recettes : 10999,81

• Participation volontaire des familles : 2780 € (22 euros en moyenne par famille)
• Remboursement du matériel de rentrée : 3028,60 €
• Produit des activités éducatives : 1033,65 €
• Bénéfices du marché de l'avent : 417,00 €
• Bénéfices de la vente de fromage : 551,35 €
• Bénéfices de la vente de photos : 589,00 €
• Subventions versées : 2600 €

Dépenses : 12495,15 €

• Cotisation et affiliation OCCE : 360,15 €
• Achat de produits pour cession : 6649,85 €
• Financement des projets : 3293,00 € - Semaine à la Maison de la Nature, NaturOpark, présentation de la ruche, intervention Didgeridoo, zoo de Mulhouse, concert au théâtre de la Sinne
• Financement de matériel pédagogique : 2122,85 €
• Frais bancaires : 69,10 €

FINANCEMENT PAR L'ASSOCIATION WAGG'HIRTZ EN 2023/2024 : 3917,00 €

• Semaine à la Maison de la Nature – cycles 1 et 2 : 3000,00 €
• Entrées au parc du Petit Prince – cycle 3 : 467,00 €
• Intervention de la compagnie « les trois chardons » - classes de PS au CE2 : 450,00 €

Actions prévues dans le cadre de l'OCCE pour participer au financement des projets de l'année :

• Participation au marché de l'avent : 22 novembre
• Vente de fromage : Période 3
• Vente de sacs de courses avec des dessins effectués par les élèves sur le thème des fleurs, au printemps.

7. Sujet des parents élus

Les parents redemandent à ce qui la rue devant l'école maternelle soit à sens unique le temps des entrées et sorties d'école. Le sujet est en cours de réflexion par le conseil municipal. Une décision sera prise après les élections municipales (mars 2026).

Les enseignantes remercient les ouvriers communaux pour leur disponibilité et efficacité lors des différents travaux à effectuer à l'école.

La rédactrice du rapport : Mme Philippe
Prochains conseils d'école : 2ème trimestre : mardi 10 mars 2026 ; 3ème trimestre : mardi 16 juin 2026